



HOTEL DES VENTES d'AVIGNON

CATALOGUE VENTE DE BIJOUX DU MERCREDI 14 DECEMBRE 2016 À 9H30

SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉ JUSQU'AU MOMENT DE LA VENTE

Lot		Estimation
801	Une alliance en or gris. Poids : 1g80. On y joint une alliance en fix.	20/30
802	Collier en or jaune maille palmier en chute. Long.: 49 cm. Poids: 45g60.	900/1100
803	Bracelet en or jaune maille palmier. Long.: 19.5 cm. Poids: 11g60. (chocs et enfoncements)	220/240
804	Bracelet en or jaune, maillons "en huit" articulés. Long.: 19 cm. Poids: 20g70.	400/460
805	Collier composé d'un rang de boules de corail facettés. Fermoir or à restaurer. Long.: 17 cm. Poids brut: 17g60.	80/120
806	Lot composé d'un collier de boules d'agates, chrysoprase, lapis-lazulis et un lot de diverses pierres fines sur papier (citrines, améthystes et pierres d'imitation).	50/60
807	Lot or composé de deux chaînes, deux pendentifs et une gourmette bébé. Poids: 10g70.	200/220
808	Bague en or ornée d'une pièce en or 10 Francs République Française. Tour de doigt : 52. Poids: 9g40.	180/220
809	Lot de deux pendentifs en or ornés d'une pièce en or 20 Francs République Française et 20 Francs Napoléon. Poids: 19g40.	400/440
810	Lot composé d'un pendentif et d'une broche en or ornés d'un camée coquillage. Poids brut: 16g60.	80/100
811	Montre de dame en or, boîtier rectangulaire, les attaches ornées de trois motifs fleurs sertis d'une pierre rouge. Mouvement mécanique (état de marche). Poids brut: 18g20. On y joint un bracelet plaqué or.	200
812	Epingle de cravate en or ornée d'une émeraude taillée à pans coupés. Poids brut: 2g20.	80/120
813	Bague en or jaune ornée de trois rubis. Tour de doigt : 60. Poids brut : 2g.	80/100
814	Bracelet souple en or maille filigranée. Poids : 13g90.	250/300
815	Pendentif en or orné d'un souverain or, entourage perles de culture. Poids brut : 12g70.	200/300
816	Pendentif "porte-souvenir" deux ors, orné en son centre d'une perle de culture. Poids brut : 11g10. (absence de verre)	200/250
817	Bague chevalière deux ors gravée de l'initiale J et épaulée d'une ligne de trois petits diamants. Tour de doigt : 48. Poids brut : 6g60.	80/120
818	Lot de deux bagues or : une demi-alliance ornée de petits diamants et une bague ornée d'une émeraude. Tour de doigt : 49 et 51. Poids brut: 3g50.	70/80
819	Bracelet souple en or maille américaine. Long.: 20 cm. Poids : 40g.	780/880
820	Bracelet souple en or gris orné d'un motif nœud serti de quatre pierres vertes. Long.: 19 cm. Poids brut : 30g10.	600/700
821	Lot de deux alliances or. Poids: 9g20.	170/200
822	Bague chevalière en or, initiales BJ. Tour de doigt: 61. Poids: 18g40.	350/400
823	Bague en or jaune, ornée d'une citrine (chocs). Tour de doigt: 49. Poids brut: 10g90.	200/250
824	Trois bracelets en or, ciselés. Poids: 12g80.	230/280
825	Bracelet ruban souple en argent et vermeil. Dim.: 19.5x2.5 cm. Poids: 85g90.	50/60
826	Lot de quatre pièces de 20 Francs Suisse en or.	680/900
827	Lot de deux médailles rectangulaires en argent 999e représentant le Ponte Vecchio (2x1 once). Poids: 61g.	50/60

828	Lot de trois petites médailles religieuses et une croix en or. Poids : 4g.	70/90
829	Bague deux ors ornée en son centre d'un petit diamant. Années 1950. Tour de doigt : 55. Poids brut : 3g80.	100/120
830	Lot de quatre montres de dames en or et argent, et un boîtier de montre en argent.	70/80
831	8 pièces en or 10 F (République Française et Nap III)	500/600
832	13 pièces en or 20 F (11x 20 F, 1 X 20 F belge et 20 Lires)	1900/2000
833	10 pièces en or Souverains (Georges V, Edouard VII et Victoria)	1500/1600
834	10 pièces en or Souverains (Georges V et Victoria)	1500/2000
835	11 pièces en or Souverains (Georges V et Edouard VII)	1650/1750
836	1 pièce en or 40 Lires Napoleone Impératrice 1810	300/350
837	3 pièces en or de 50 F (Napoléon III)	1000/1200
838	2 pièces en or 5 Dollars	350/400
839	4 pièces en or 10 Dollars	1600/1700
840	2 pièces en or 20 Dollars	1600/1700

CONDITIONS DE VENTE

1- GARANTIES

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité du Commissaire-Preneur. Les attributions faites dans le catalogue de la vente ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente. L'ordre du catalogue sera suivi. Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des objets mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les dimensions et les estimations sont communiquées à titre indicatif. L'état des cadres n'est pas garanti, les restaurations d'usage et rentoilage sont considérées comme mesures conservatoires n'entraînant pas de dépréciation. Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et inscrites sur le procès-verbal.

La vente aura lieu sur diaporama photos.

2- ORDRES D'ACHAT

Pour éviter les erreurs et les abus, nous ne prenons aucun ordre d'achat et/ou enchère téléphonique lors des ventes mensuelles de bijoux.

3- ENCHERES

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur, et aura pour obligation de remettre ses nom et adresse ainsi qu'un chèque de garantie. En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjugé », le dit objet sera immédiatement remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir de nouveau.

4- FRAIS DE VENTE

18% TTC en sus de l'enchère

14.40% TTC pour les ventes judiciaires (lots précédés d'une astérisque)

5- PAIEMENT

Le paiement est comptant et doit s'effectuer au moyen de :

- Carte bancaire à l'étude
- Virement bancaire (IBAN sur demande)
- Chèque certifié de banque

6- DÉFAUT DE PAIEMENT

À défaut de paiement l'objet pourra être remis en vente selon la procédure sur folle enchère immédiatement ou à la première opportunité.

L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires-Preneurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev 15 rue Fressinet 75016 Paris.

7- RETRAIT DES ACHATS

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais. Dès le prononcé de l'adjudication les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acheteur. Le magasinage ne saurait engager la responsabilité de l'opérateur de vente à quelque titre que ce soit. À partir d'un délai de quinze jours, il sera perçu cinq euros de frais de gardiennage par jour et par objet.

8- EXPÉDITION

Occasionnellement, et dans la mesure du possible, l'expédition des lots pourra être effectuée à la demande de l'adjudicataire, les frais étant à sa charge et sous son entière responsabilité ; l'expédition étant un service rendu à notre clientèle le Commissaire-Preneur ne pourra en aucun cas être recherché en cas de détérioration ou perte de colis. L'adjudicataire est réputé avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de La Poste et/ou de tout autre prestataire.